

## Programme de formation

### Protection, droits et admission au séjour des mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s (MIE) en France (2 jours)

**FORMATEURS : FEDERICO COLOMBO et HERVÉ GOUYER** – Juristes et formateurs à ESPACE.

#### PRESENTATION / CONTEXTE

Cet atelier vise à aborder les thèmes de la protection des MIE (définition de l'enfant en danger, présentation de l'entrée dans le dispositif de protection et des mesures d'assistance éducative), de la contestation de la minorité, de la représentation légale de l'enfant mineur, des droits des MIE (droit à l'état civil, à la scolarisation et à la formation professionnelle, à la nationalité dans certains cas), de la procédure particulière de demande d'asile et des conditions de délivrance de titre de séjour pour ce public particulier, ainsi que de l'accompagnement des jeunes majeurs.

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

- **L'entrée dans le dispositif de protection de l'enfance**: mise à l'abri des MIE, procédure d'évaluation de leur minorité, de vérification de leur état civil et les enjeux des tests osseux, avant leur prise en charge par les conseils départementaux.
- **La poursuite de la protection entre 18 et 21 ans** par les conseils départementaux
- **La reconstitution de l'état civil des MIE** en cas d'absence ou de faux
- **La représentation légale** de l'enfant mineur
- **Le droit des MIE à la scolarisation et à la formation professionnelle**, la délivrance de plein droit d'une autorisation de travail pour les contrats d'apprentissage
- **Points rapides sur d'autres droits**: droit d'asile, droit au compte bancaire et accès aux soins
- **Préparer la demande de carte de séjour** et connaître les conditions à remplir

#### COMPETENCES VISÉES

Les formations thématiques en droit des étranger·ère·s d'ESPACE visent, en application de l'article L6313-1 (2° et 6°) du Code du travail, à :

- adapter et développer les compétences des travailleur·euse·s sociaux en matière d'accueil et d'accompagnement du public étranger confronté à des difficultés juridiques liées à son statut juridique ;
- à acquérir, dans chacun des thèmes proposés, des connaissances juridiques, entretenir ces dernières ou les perfectionner.

#### OBJECTIFS

Chaque formation proposée aborde sur une journée un thème particulier en droit des étranger·ère·s et vise à :

- connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation ;
- apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets ;
- identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étranger·ère·s afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée.

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

## **PUBLICS CONCERNES**

Tout-travailleur-euse social (assistant-e social, conseiller-ère en économie sociale et familiale, éducateur-riche, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.).

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- les formations sont assurées par des juristes d'ESPACE, du COMEDE et du CICADE, spécialistes du thème abordé ;
- les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateur-riche-s ;
- l'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- confronter les pratiques et les approches de chacun-e à la leur des nouvelles connaissances et méthodes acquises.

## **MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION**

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation et un questionnaire d'évaluation de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étranger-ère-s :

- par téléphone, tous les jours de 9h00 à 12h30 : 04 95 04 30 98 ;
- par courriel : [juridique@espace.asso.fr](mailto:juridique@espace.asso.fr)

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS ET MODALITES PRATIQUES**

- chaque session regroupe 15 à 20 personnes
- pour plus d'informations, se référer à l'onglet formation du site d'ESPACE : <http://espace.asso.fr/formation/>